



DIGOIN

Reflets, le magazine de votre ville

Budget 2025 : investir pour demain.



Sécurité

8-9 / Installation de nouveaux
plateaux ralentisseurs

France Services

10-11 / Votre partenaire
dans toutes vos démarches

n°173

Avril 2025

www.digoin.fr

15-23 mars

Dans le cadre de la Semaine nationale de la petite enfance, les enfants de 0 à 3 ans, leurs parents et les professionnels ont été invités à découvrir des animations, jeux et installations autour du livre à la bibliothèque municipale. L'objectif était de sensibiliser à l'importance de la lecture et d'éveiller la curiosité des tout-petits.



19 mars

Au monument aux morts, route de Roanne, s'est tenue la commémoration de la 63^e Journée nationale du Souvenir et du Recueillement, en hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie, ainsi que des combats en Tunisie et au Maroc. Ce fut un moment essentiel pour rendre hommage à celles et ceux qui ont perdu la vie durant ce conflit, entre 1954 et 1962.



29 mars

Une trentaine de participants a pris place sur les bancs de l'ancienne école Bartoli, transformée en musée par les bénévoles de l'association « Notre école au fil du temps ». Les participants ont pu tester leurs compétences en orthographe avec une dictée tirée du certificat d'études primaires de juin 1960.



29 mars

Lors d'une cérémonie tenue au Dock 713, Fabien Genet, Sénateur et Maire honoraire, accompagné du sous-préfet de Charolles, David Roche, a remis les insignes de l'ordre du Mérite agricole à M. Pierre Lauquin, fondateur passionné du musée du machinisme agricole « Le Chaudron » de Neuvy Grandchamp.

10 avril



L'association Solidarité Baskouré a offert aux élèves de Pierre-et-Marie Curie une belle parenthèse culturelle grâce à la venue du conteur burkinabè Ousseni Nikiema, accompagné de son ami musicien. Avec « Les contes de Dounia », ils ont transporté les enfants dans un univers riche en histoires, en rythmes et en sagesse. Ce moment de partage prend tout son sens pour les élèves, qui entretiennent depuis plusieurs années une correspondance avec des enfants du Burkina Faso.

11 avril

Dans le cadre de l'exposition ludique « Comment créer une BD d'humour en 10 étapes ? », la bibliothèque municipale, en collaboration avec les éditions Bamboo, a proposé un atelier créatif aux jeunes de 8 à 13 ans. Six apprentis auteurs ont relevé le défi avec imagination et bonne humeur, découvrant les coulisses de la création d'une bande dessinée, du premier croquis jusqu'à la dernière bulle !



David Bême
Maire de Digoin
Vice-Président
du Grand Charolais



Chères Digoïnaïses, chers Digoïnaïses,

Le conseil municipal vient d'adopter le budget de notre commune pour l'année en cours. Dans un contexte international toujours incertain – marqué par les tensions géopolitiques, les hausses des coûts de l'énergie et l'inflation persistante – nous avons fait le choix de la responsabilité et de l'équilibre.

Ce budget, construit avec rigueur, allie prudence et ambition. Prudence, car nous devons préserver la solidité financière de notre commune face aux aléas économiques. Mais aussi ambition, car nous poursuivons les investissements nécessaires à l'attractivité et au bien-vivre de notre territoire.

Qu'il s'agisse de la transition écologique, de l'entretien de nos voiries, du soutien à nos associations et à nos écoles ou encore du développement des services à la population, chaque euro engagé l'est avec le souci de l'intérêt général et de l'avenir de notre commune.

Dans cette période où beaucoup de collectivités sont contraintes de freiner, nous avons choisi de rester engagés, avec mesure mais sans renoncer. C'est le sens de notre action : avancer ensemble, en gardant le cap.

CARNAVAL

Organisé par l'association Festi-Digoin début avril, le Carnaval de Digoin 2025 a été un véritable succès, fidèle à sa tradition joyeuse et colorée. Sous le thème du manga, des camions décorés aux couleurs de Pokémon, Heidi, Goldorak, One Piece et des Cités d'Or ont animé le cortège, suivi par une bataille de confettis et la traditionnelle destruction de la « PokéBall » en feu. L'événement a rassemblé une foule enthousiaste, soutenue par des attractions foraines et une météo idéale.





BUDGET 2025 : DES INVESTISSEMENTS AMBITIEUX MALGRÉ LE CONTEXTE

Le conseil municipal s'est réuni le 10 avril dernier pour voter le budget primitif 2025. Dans un contexte économique toujours tendu, marqué par une inflation persistante et la nécessité d'une transition énergétique, la commune fait le choix de la maîtrise budgétaire, sans renoncer à l'ambition d'investir pour améliorer le quotidien des habitants et préparer l'avenir.

Un budget de fonctionnement équilibré malgré les tensions financières

Le budget de fonctionnement s'élève à 13,37 millions d'euros, en légère baisse par rapport à 2024. Cette stabilité résulte d'un effort de gestion rigoureux des dépenses courantes. Les charges à caractère général sont contenues, les charges de personnel maîtrisées malgré l'évolution des carrières, et les transferts vers la section « d'investissement » maintenus à un niveau conséquent.

Côté recettes, la fiscalité locale demeure une ressource essentielle, soutenue par des dotations de l'État en stagnation.

Les tarifs communaux pour 2025 restent globalement inchangés, marquant une volonté de stabilité pour les habitants comme le

souligne le Maire David Bême : « *Ce budget de fonctionnement a été conçu pour maintenir un niveau de service public de qualité tout en maîtrisant nos dépenses courantes. Nous avons voulu préserver notre capacité d'agir sans alourdir significativement la pression fiscale. Nous avons fait des choix clairs, fondés sur une gestion responsable et transparente.* »

« Notre priorité est de garantir un service public de qualité pour tous, tout en restant vigilants sur la maîtrise de nos dépenses. »

Une faible hausse des taux communaux pour préserver l'équilibre budgétaire

La suppression de la taxe d'habitation, la réforme des valeurs locatives et une baisse des dotations de l'État de 600 000€ sur le dernier mandat impactent durablement les finances communales. Pour autant, la commune a fait le choix de ne pas augmenter les tarifs des services municipaux. La revalorisation des bases d'imposition

décidée par l'État pour cette année s'élève à 1,71%, contre 3,9% en 2024 et 7,1% en 2023, un niveau nettement en deçà de l'inflation. Cette hausse modeste ne permet de générer que 17 000€ de recettes supplémentaires, en raison d'un coefficient correcteur défavorable.

Par ailleurs, les décisions prises par l'État concernant l'augmentation des taux de cotisation à la CNRACL, à l'URSSAF ainsi que la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires entraînent une hausse annuelle des dépenses de fonctionnement de la ville, estimée à plus de 180 000€. Afin de compenser ce manque à gagner et ces charges supplémentaires, une augmentation modérée des taux locaux de 1,9% est envisagée, pour un rendement estimé à 87 000€.

Les conseillers municipaux
lors du vote du budget le
11 avril dernier.

Une dynamique d'investissement affirmée : plus de 6 M€ mobilisés !

Le budget d'investissement pour l'année 2025 s'élève à 6,3 millions d'euros, témoignant de la volonté de la ville de Digoin de poursuivre les projets structurants engagés depuis plusieurs années. Il reflète également les efforts constants de l'équipe municipale pour mobiliser l'ensemble des soutiens nécessaires au financement de ces investissements, comme le souligne le sénateur Fabien Genet, conseiller en charge des projets municipaux : « *malgré un contexte international et national très inquiétant, mais grâce au suivi rigoureux de notre équipe et des services municipaux, les dépenses seront maîtrisées en 2025 et permettront de continuer d'investir pour embellir et équiper la ville, au bénéfice des digoinais... Au total, plus de 6 millions d'euros seront investis en 2025 pour financer des études, aménager et équiper la ville, finaliser les chantiers engagés en 2024 et initier de nouveaux projets inscrits au programme d'investissement.* »

Parmi les initiatives majeures :

- Les travaux de réfection de la voirie ;
- L'entretien du patrimoine communal ;
- L'achat de terrains en vue d'aménager un nouveau lotissement à Neuzy ;
- La poursuite de l'aménagement du complexe multisport à la Briérette dans l'ancien « Bricomarché » ;
- La requalification de la rue Quéroy devant la cité scolaire ;
- L'aménagement d'une aire de covoiturage à proximité de la place de la Grève ;
- La requalification du centre-ville avec l'aménagement du square urbain végétalisé Volla.

« *Nos investissements témoignent d'une volonté forte de moderniser notre ville tout en préservant notre patrimoine. C'est un équilibre essentiel pour garantir une qualité de vie durable pour les Digoinais* » souligne le maire.



Les travaux de requalification de la rue Quéroy devant la cité scolaire ont été programmés au budget 2025 (130 000 €).

Parmi les initiatives majeures, la requalification du centre-ville avec le futur aménagement d'un square urbain végétalisé en lieu et place de l'ancien « complexe Volla ».



Un budget vert ambitieux

Dans le cadre de sa politique en faveur de la transition écologique, la ville de Digoin consacre plus de 2 millions d'euros à des actions concrètes : « *Ce budget vert marque notre engagement en faveur de la transition écologique. Nous avons la volonté de rendre Digoin plus verte, plus agréable à vivre et plus résiliente face aux défis climatiques* » soulignait Guillaume Chauveau, conseiller municipal délégué aux finances.

Des budgets annexes mobilisés pour les services essentiels

Les budgets dédiés à l'eau et à l'assainissement suivent la même logique de responsabilité et de modernisation. Le budget de l'eau atteint 4,25 M€ (fonctionnement et investissement).

Il permettra le renouvellement des réseaux, la suppression des branchements en plomb, et l'acquisition de matériels techniques (pompes, moteurs, vannes).

L'assainissement bénéficie de 4,73 M€ de crédits. Des travaux de séparation des eaux usées et pluviales sont programmés, notamment pour améliorer la qualité de l'eau rejetée dans les milieux naturels en cas de fortes pluies.

À l'instar du budget de l'eau, l'arrivée d'un nouveau chef de service permettra la reprise des études, ouvrant ainsi la voie au lancement des premiers travaux issus des conclusions des deux nouveaux schémas directeurs.

Pour en savoir plus sur le « Budget 2025 » :
flashez le QR Code



LES CHIFFRES-CLÉS DU BUDGET 2025 DE LA VILLE

Dans le détail, 13,3 millions d'euros seront consacrés à la section « fonctionnement » et plus de 6 millions d'euros à celle relative aux « investissements ».



+0,46%

Grâce à une gestion rigoureuse, les dépenses réelles de fonctionnement de la collectivité ne progresseront que de 0,46%, passant de 9,482 M€ en 2024 à 9,526 M€ inscrits cette année.



950 000€ HT

Montant consacré à la requalification de l'ancien gymnase « Vollat » en square végétalisé. (80% de subventions sont attendus pour cet aménagement).



10

La transition énergétique passe aussi par le renouvellement de la flotte municipale. En 2025, celle-ci comptera désormais 10 véhicules électriques, marquant la volonté de la commune de réduire son empreinte carbone.



1 750 000€

Budget alloué aux équipements sportifs et associatifs (réhabilitation de l'ancien « Brico » en espace gymnique, réparation de la charpente au stade municipal, achat de matériel, travaux de rénovation au gymnase et au boulodrome, rénovation de l'éclairage des terrains, renouvellement de surfaces sportives...).



-1 242 000€

Au 1^{er} janvier 2025, l'encours de la dette s'élève à 9,8 M€ contre 11,1 M€ au 1^{er} janvier 2024 (dont 85% à taux fixe). Cette diminution régulière de plus d'un million d'euros par an témoigne d'une situation financière saine et d'une bonne maîtrise de la dette.



430 000€

Montant des travaux de voirie programmés sur le budget 2025 (dont 130 000€ consacrés à la rénovation de la rue Quéroy).



1,71%

La revalorisation des bases d'imposition décidée par l'État se limite à 1,71% en 2025, contre 7,1% en 2023.



6,3 M€

La commune poursuit une politique d'investissement ambitieuse avec 6 millions d'euros de dépenses nouvelles prévues en 2025 (aménagement d'un complexe multisports, lancement des premières phases de restructuration du centre-ville...).



115 000€

C'est le montant consacré cette année à la mise en conformité des bâtiments communaux. Conformément à son agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP), la ville poursuit ses travaux afin d'améliorer l'accès des personnes en situation de handicap aux établissements communaux.



2 000 000€

engagés pour la transition écologique. Fidèle à ses engagements en faveur du développement durable, la commune consacre plus de 2 millions d'euros à son budget « vert ». Ces investissements comprennent l'aménagement de pistes cyclables (1,237 M€), le remplacement de 102 points lumineux (55 000 €), des audits énergétiques (55 000 €), ainsi que la création d'ilots de fraîcheur et de nouveaux espaces végétalisés.



260 000€

Montant des subventions versées en soutien aux associations locales.

Pour en savoir plus sur le BP 2025 : rendez-vous sur digoin.fr rubrique « Budget »

EXPRESSION DES ELUS MUNICIPAUX

par Fabien GENET, Sénateur de Saône et Loire - Maire honoraire de Digoin
Conseiller en charge du projet municipal.

DIGOIN POURSUIT SES AMBITIONS !

Dans un contexte international et national incertain, notre équipe reste mobilisée pour assurer une gestion rigoureuse des finances communales. Grâce à la vigilance de nos services, les dépenses de fonctionnement seront maîtrisées en 2025. Cette bonne gestion nous permet de maintenir un cap résolument tourné vers l'investissement : 6,3 millions d'euros seront ainsi engagés l'an prochain pour mener à bien des projets concrets, au service des Digoinois.

Parmi les opérations phares à venir :

- l'aménagement du complexe multisport sur le site de l'ancien "Bricomarché" à la Brièrette ;
- l'achat de terrains pour un nouveau lotissement à Neuzy ;
- la création d'une aire de covoiturage au carrefour de la Motte ;
- ou encore la requalification de l'entrée de la cité scolaire, rue Quéroy.

Enfin, un chantier emblématique débutera : la requalification du centre-ville, avec la transformation de l'ancien complexe « Vollat » en square urbain végétalisé, véritable poumon vert en cœur de ville. Ces investissements sont rendus possibles grâce à notre engagement constant pour décrocher des subventions de nos partenaires. Ils répondent aux attentes des habitants et préparent l'avenir de notre ville avec ambition et responsabilité.



Achat de terrains à Neuzy



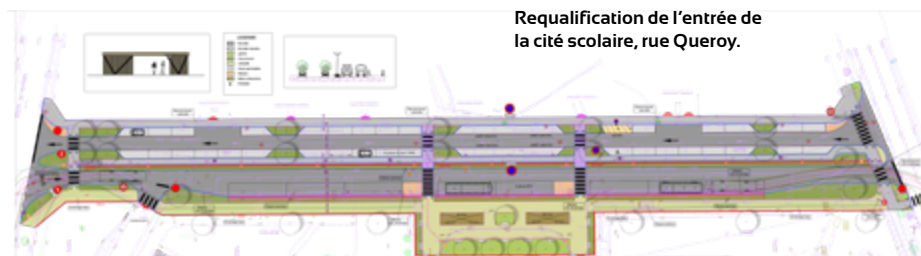
Création d'une aire de covoiturage Boulevard des Platanes

Futur espace gymnique dans l'ancien « Brico » (© Tous droits réservés)



Futur square végétalisé au centre-ville (© Ingepro)

Requalification de l'entrée de la cité scolaire, rue Quéroy.



SÉCURITÉ : AMÉNAGEMENT DE NOUVEAUX PLATEAUX RALENTISSEURS

En réponse aux demandes des riverains exprimées notamment lors des réunions de quartiers et dans le but d'améliorer la sécurité routière, la municipalité de Digoin a décidé d'installer deux plateaux ralentisseurs pour réduire la vitesse des véhicules et sécuriser les déplacements des habitants.

« Un choix réfléchi pour la sécurité et le confort de tous »



est d'assurer la sécurité de tous sans compromettre le confort de circulation. » Ainsi, contrairement aux dos d'âne, les plateaux ralentisseurs présentent des avantages notables en termes de lisibilité, de confort de franchissement et d'intégration urbaine. Plus lisibles pour les automobilistes et les deux-roues, ils permettent de ralentir efficacement la circulation sans créer d'inconfort excessif. Par ailleurs, ils sont mieux adaptés aux piétons et personnes à mobilité réduite (PMR), grâce à une traversée plus sécurisée.



L'installation de ces plateaux ralentisseurs répond à une demande forte des habitants, contribuant ainsi à la sécurité routière tout en répondant aux normes réglementaires.

Des aménagements adaptés aux rues Ducarouge et Pressensé

Deux nouveaux plateaux ralentisseurs ont été installés début avril dans le quartier de la Brièrette. Ces aménagements répondent aux préoccupations exprimées par les habitants, notamment lors des réunions de quartier. « Rue François Ducarouge, cela fait plusieurs années que des riverains expriment leur inquiétude concernant la sécurité aux abords du parc de jeux "Square de l'évêché" » explique le maire, David Bême. Quant à la rue Francis

La ville de Digoin poursuit sa politique d'amélioration de la sécurité routière en installant de nouveaux plateaux ralentisseurs sur son territoire. Ces aménagements visent à réduire la vitesse des véhicules tout en facilitant la cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes.

Une volonté affirmée de sécurité et de confort

Depuis plusieurs années, la municipalité intègre les plateaux ralentisseurs dans ses projets d'aménagement afin de favoriser un meilleur partage de l'espace public. Actuellement, cinq plateaux ralentisseurs sont déjà en place, à savoir deux pour la rue des Blattiers, un avenue de Gaulle, un place de la Grève et un rue Georges Lafleur. « L'installation de ces plateaux ralentisseurs répond à une demande forte des habitants. Nous voulons leur offrir un environnement plus sûr, notamment aux abords des écoles, des aires de jeux et des zones fréquentées en général » précise le maire David Bême, avant d'ajouter : « nous poursuivons notre démarche de sécurisation des voiries en privilégiant des aménagements qui facilitent la cohabitation entre tous les usagers, qu'ils soient piétons, cyclistes ou automobilistes. Notre priorité

de Pressensé, dans le but de réduire la vitesse, « un stop avait été installé à l'intersection avec la rue des Prés sur cette longue ligne droite menant jusqu'au quartier du Verdier... mais ce stop s'est révélé inefficace et peu respecté. Les riverains nous signalaient toujours une vitesse excessive sur cet axe », déplore le maire. Un plateau ralentisseur a donc été implanté à cet endroit.

Un dispositif plébiscité par les habitants

Les précédents aménagements réalisés avenue de Gaulle et rue des Blattiers ont reçu des retours positifs de la part des riverains. Ces plateaux ralentisseurs sont perçus comme efficaces pour réduire la vitesse des véhicules et améliorer la sécurité des piétons, en particulier aux abords des zones à forte fréquentation telles que les écoles ou les commerces. « Les premiers retours prouvent que ce type de dispositif est particulièrement apprécié des riverains pour son efficacité à réduire la vitesse des véhicules » souligne Magali Ducroiset, première adjointe au maire en charge des travaux. Comme pour la rue des Blattiers, les riverains sont invités à faire part de leurs retours sur ces nouveaux aménagements, qui pourraient être étendus à d'autres secteurs de la ville dans les années à venir. Le coût total de l'opération s'élève à 15 300 € par plateau ralentisseur, financé exclusivement par la ville (aucune subvention). Ces investissements s'inscrivent dans une démarche plus large de gestion et d'entretien du réseau routier communal, qui représente un enjeu majeur pour la ville.

« Des travaux de voirie coûteux mais nécessaires à la sécurité »



À l'instar de la rue des Blattiers, l'installation de plateaux ralentisseurs a été globalement bien accueillie par les riverains, avec une diminution notable de la vitesse observée.



La vitesse et la sécurité sont des sujets qui reviennent fréquemment lors des réunions de quartiers organisées par la municipalité.

400 000 € annuels dans les travaux de voirie

L'entretien du réseau routier communal représente une part significative du budget d'investissement de la ville de Digoin. Avec ses 62 kilomètres de routes à maintenir, la municipalité consacre chaque année des fonds pour assurer la sécurité et le confort des usagers. Toutefois, ces travaux sont onéreux et bénéficient de très peu de subventions. « Les travaux de voirie sont coûteux et quasiment non subventionnés ! Avec l'augmentation continue des prix des matériaux, la charge financière devient de plus en plus lourde. Néanmoins, nous faisons en sorte de dégager un budget important pour entretenir et améliorer nos routes, sans accroître l'endettement de la ville ni la pression fiscale sur les habitants », explique le maire, David Bême. Tout au long de l'année, la ville de Digoin réalise diverses opérations : reprise d'enduits, fauchage, déneigement... L'objectif est de maintenir et améliorer quotidiennement la qualité des routes communales réparties sur l'ensemble du territoire.

FRANCE SERVICES : VOTRE PARTENAIRE POUR TOUTES VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Situé en plein cœur de Digoin, le France Services installé dans le bâtiment Maynaud se présente comme un partenaire essentiel de l'accompagnement administratif pour les habitants du territoire. Depuis son ouverture en mai 2024, cette structure publique propose une aide précieuse pour simplifier les démarches administratives des Digoinais et des habitants du territoire.



En 11 mois d'activités, plus de 6500 demandes ont été traitées par le « France Services de Digoin. »

Proche de vous, proche de chez vous

Le projet, initié et cofinancé par la ville de Digoin, a vu les élus de la Municipalité choisir, il y a un an, de s'associer avec l'association locale « PIMMS Médiation Bourgogne du Sud » pour gérer cette structure. « Le France Services PIMMS de Digoin offre aux habitants un accès direct à de nombreux services publics essentiels, permettant de réaliser des démarches courantes telles que les demandes de retraite ou de cartes grises » comme le souligne en introduction Francine Demeslay, directrice des PIMMS Médiation. Depuis son ouverture en mai 2024, le dispositif rencontre un grand succès. « Le France Services PIMMS de Digoin a déjà accueilli 2 700 personnes et traité plus de 6 500 demandes », indique la directrice. Elle ajoute : « Nos médiateurs sociaux sont présents pour accompagner les usagers dans leurs démarches, avec ou sans rendez-vous fixe selon le sujet ;

chacun peut venir selon ses besoins. » Cet accompagnement se distingue par sa dimension humaine et personnalisée, avec des médiateurs sociaux prêts à guider chaque usager, qu'il soit novice en numérique ou confronté à des démarches plus complexes.

Un service apprécié par les habitants

Le succès de France Services à Digoin se mesure aussi à travers les témoignages positifs des usagers. Ginette, habitante de Neuzy, confie : « *c'était pour un renouvellement de mon permis. Il y a eu un petit souci avec la préfecture, mais l'équipe a réglé le problème efficacement !* » Même satisfaction du côté d'Audrey, habitante au Launay : « *Je suis venue pour envoyer un mail et prendre un rendez-vous afin de créer une nouvelle adresse électronique. Ils me laissent autonome dans mes démarches, comme ce matin où j'ai pu avancer seule.* »



À l'initiative du sénateur Fabien Genet, suite à ses échanges avec l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) et du maire David Bême, la municipalité de Digoin a souhaité créer un espace « France Services » pour mieux accompagner les habitants dans leurs démarches administratives.



Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, des espaces « France services » continuent de se déployer sur le territoire.

Lorsque j'ai besoin d'un renseignement ou d'un document, les agents sont à l'écoute, disponibles et prennent le temps nécessaire. Ils sont vraiment gentils, accueillants, et lorsqu'on ne comprend pas quelque chose, ils expliquent avec patience et pédagogie. »

Des témoignages qui reflètent la mission même de France Services : apporter un soutien humain et efficace à chacun, quel que soit son niveau de familiarité avec les démarches administratives ou les outils numériques.

« Apporter un soutien humain et efficace à chacun »

Une offre complète pour toutes les démarches

Que ce soit pour des demandes liées à la retraite, aux cartes grises, à la pré-demandes des cartes d'identité/passeport, ou encore aux prestations de la CPAM et de la CAF, le « France Services » de Digoin s'emploie à fournir une réponse adaptée aux besoins de chaque visiteur. La campagne de déclaration des Impôts en cours, (déclaration simple, sans le foncier, ni fermage) ajoute un nouveau volet aux missions assurées par l'équipe de médiateurs sociaux.

L'accessibilité est l'un des atouts majeurs de ce dispositif. En effet, pour ceux qui le souhaitent, un accompagnement personnalisé est proposé, permettant d'expliquer chaque étape des démarches ou de guider les utilisateurs dans l'utilisation des outils numériques nécessaires. Ce suivi sur mesure permet d'éviter bien des blocages et de redonner confiance aux personnes éloignées des démarches administratives en ligne.

Un soutien financier de la ville de Digoin

Gratuit et ouvert à tous, ce service public incarne une volonté de simplification et de proximité, répondant efficacement aux attentes des habitants du territoire.

Par ailleurs, l'équipe du Pimms Médiation ne se contente pas de fournir une aide administrative ponctuelle. Elle cherche aussi à transmettre aux usagers des compétences leur permettant de devenir progressivement autonomes dans leurs démarches. En ce sens, France Services s'inscrit dans une démarche d'accompagnement et d'inclusion numérique, essentielle dans un contexte où de plus en plus de démarches se font en ligne. Alors, si vous rencontrez des difficultés dans vos démarches administratives ou si vous avez besoin de conseils, n'hésitez pas à pousser la porte du « France Services de Digoin ». L'équipe est là pour vous aider, vous guider et vous accompagner dans toutes vos démarches.

France services Pimms Médiation de Digoin
10 rue Maynaud de Bisefranc
Horaires : lundi de 13h30 à 17h ;
mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 ;
mercredi de 9h à 12h30 ;
jeudi de 9h à 17h et vendredi 9h à 16h30.
Email : digoin@pimmsmediation.fr
Téléphone : 09 73 79 84 36



Inauguré officiellement le 7 mars dernier par Sophie Primas, Ministre déléguée auprès du Premier ministre et porte-parole du gouvernement, ce France Services se veut un outil pratique et accessible, répondant aux besoins variés des habitants.

**Mélanie Bourrou, cheffe
d'établissement de la Cité
scolaire de Digoin**

**« Face au développement
rapide de l'Intelligence
artificielle, le véritable enjeu
est de former aujourd'hui
des citoyens éclairés, qui
continuent à savoir réfléchir,
penser par eux-mêmes,
rédiger, s'orienter, choisir... »**

CITÉ SCOLAIRE DE DIGOIN : INNOVATION, ACCOMPAGNEMENT ET RÉUSSITE !

La Cité scolaire de Digoin se distingue par son engagement en faveur de l'innovation, du bien-être des élèves et d'une pédagogie tournée vers les enjeux actuels, comme l'intelligence artificielle. Avec plus de 950 élèves, l'établissement offre un parcours complet, de la 6^e au BTS, porté par une équipe pédagogique investie.
Entretien avec Mélanie Bourrou, cheffe d'établissement

Des projets innovants ou initiatives pédagogiques sont portés par la Cité scolaire tout au long de l'année ?

Cette année, deux projets innovants marquent la vie de l'établissement. Au collège, la création d'une micro-forêt japonaise, initiée par un élève, mobilise les écoles du réseau d'éducation prioritaire autour de l'écologie et du décrochage scolaire. Après un travail sur les sols, sa plantation est prévue en novembre 2025. Au lycée, un projet sur la pédocriminalité, mené avec la documentaliste Laetitia Ohnona, vise à sensibiliser aux dangers du numérique... Actuellement, les élèves réalisent une vidéo qui va être un véritable outil éducatif par la suite. Plus globalement, l'établissement mène une réflexion active sur l'intégration de l'IA dans les pratiques pédagogiques. Face à son développement rapide, le véritable enjeu est de former des citoyens éclairés, capables d'utiliser l'IA de manière pertinente sans négliger les compétences fondamentales comme la lecture, l'analyse et la rédaction... L'IA doit être un outil complémentaire, et non un remplacement de l'effort intellectuel !

De nombreuses actions sont réalisées toute l'année par la Cité scolaire comme les portes ouvertes ?

En effet, lors des dernières portes ouvertes qui se sont tenues début avril, l'établissement a accueilli environ 450 visiteurs, principalement des familles désireuses de mieux connaître l'environnement dans lequel évolueront leurs enfants. Ces moments sont toujours conviviaux. Les collégiens, ayant généralement déjà participé à une journée d'immersion, sont souvent accompagnés de parents venus découvrir l'établissement.

Comment l'établissement s'organise pour répondre aux besoins des élèves dans leur parcours scolaire ?

Le projet « REP » vise à repenser l'accompagnement des élèves, de la maternelle à la troisième,

en identifiant et en prenant en charge leurs besoins particuliers. Bien que ce ne soit pas une nouveauté, l'établissement fait face à un nombre croissant d'élèves avec des difficultés d'apprentissage et des problèmes de comportement... Ainsi, de nombreux tutorats et partenariats sont élaborés par l'établissement afin de répondre au mieux aux élèves en difficultés dans tous les domaines (collaborations avec ITEP de Paray-le-Monial, Maison de l'Adolescence, Addictions France...).

Comment se prépare l'établissement et les élèves aux examens de fin d'année ?

Moment phare, le passage des « 100 jours du bac » à la Cité scolaire le 21 mars dernier a été marqué par des activités ludiques et de partage, permettant aux élèves d'aborder cette période avec sérénité. Bien que certains soient stressés, l'accompagnement des professeurs principaux et une atmosphère rassurante évitent le stress collectif. La réussite au bac repose sur un travail continu et progressif, et l'établissement veille à ce que les élèves suivent un rythme adapté.

Les bons résultats au brevet et au bac reflètent-ils la bonne santé de la Cité scolaire ?

Je ne m'attache pas tant aux classements des établissements qu'aux différents pourcentages de réussite... Ce qui me semble essentiel, c'est le parcours de l'élève ! Nous avons des élèves brillants, certains ont un potentiel énorme mais manquent souvent d'ambition, en particulier les filles. Celles-ci, bien qu'elles soient souvent plus disposées à se diriger vers des classes préparatoires littéraires, ont également le potentiel de réussir en prépas scientifiques ou dans des établissements réputés. Cependant, elles se freinent, souvent par manque de confiance ou à cause d'une culture qui ne leur permet pas de croire que c'est possible pour elles ! C'est une problématique qui existe au niveau national, mais qui se fait particulièrement sentir ici.

CENTRE-VILLE : DES SONDAGES ARCHÉOLOGIQUES EN COURS !

Dans le cadre du projet de requalification du centre-ville, la ville de Digoin prévoit prochainement l'aménagement d'un nouveau square végétalisé de 1600 m² à l'emplacement de l'ancien complexe « Vollat ». Ce futur espace public inclura la création de 29 places de stationnement, ainsi que des espaces verts et piétonniers pour favoriser un environnement plus accueillant et végétalisé.



Avant le lancement des travaux, des sondages archéologiques sont actuellement en cours pour une durée estimée à deux semaines. Ces recherches sont menées exclusivement dans l'enceinte de l'ancien gymnase, situé dans la zone concernée par le futur aménagement, et visent à détecter d'éventuels vestiges historiques présents sous la surface.

Un secteur concerné par une zone de présomption archéologique (ZPPA)

Le site de l'ancien complexe Vollat se situe dans une Zone de Présomption de Prescription Archéologique (ZPPA), définie par arrêté préfectoral. Dans ce type de secteur, tout projet d'aménagement susceptible d'impacter le sous-sol doit faire l'objet de vérifications préalables.

Ainsi, avant le lancement du chantier, des sondages archéologiques ont débuté mi-avril pour une durée de 10 jours. Réalisés par des équipes spécialisées, ils visent à détecter d'éventuels vestiges enfouis. Ces investigations permettront de déterminer si des fouilles archéologiques complémentaires seront nécessaires avant le début des travaux. L'objectif des ZPPA est de préserver les traces du patrimoine archéologique potentiellement menacées par les aménagements futurs.

Après les fouilles ? Un square végétalisé sur 1600 m²

Un nouvel aménagement paysager sera ensuite réalisé afin d'introduire un espace végétalisé au cœur de la commune. Ce projet, portant sur une surface de 1600 m², a pour ambition de rompre avec le caractère minéral actuel de l'espace afin d'y instaurer une végétalisation significative. Celle-ci contribuera à l'atténuation des nuisances sonores et à la création d'îlots de fraîcheur, notamment en période estivale. Par ailleurs, la réalisation d'un espace paysager, comprenant 29 places de stationnement, permettra de favoriser la fréquentation du centre-ville en facilitant l'accès aux commerces de proximité, participant ainsi au renforcement de l'attractivité économique locale. L'aménagement intégrera un cheminement piétonnier structuré et équipé de mobiliers urbains, un local de stationnement pour vélos, des sanitaires publics ainsi qu'une borne de recharge électrique destinée aux véhicules. Plusieurs dizaines d'arbres seront également plantés. Ce projet s'inscrit pleinement dans une démarche de transition écologique et répond aux attentes exprimées par les habitants (notamment lors des réunions de quartiers) en matière de qualité du cadre de vie.

Les futurs travaux viseront à créer un espace paysager intégrant de nouvelles places de stationnement, à aménager les abords végétalisés, à installer un nouvel éclairage public le long du site, et à assurer la liaison entre le parking Vollat et le cœur de ville grâce à des aménagements adaptés.



Collecte des déchets verts

En plus des déchetteries et du compostage, la Communauté de Communes « Le Grand Charolais » propose un service de collecte des déchets verts en porte-à-porte. Ce service complète le compostage individuel et les déchetteries, qui acceptent les déchets verts toute l'année. Les déchets acceptés comprennent les tontes de gazon, les feuilles mortes, les fleurs fanées, ainsi que les tailles et petits branchages. En revanche, les gros branchages, souches, troncs, déchets de cuisine et pots de fleurs ne sont pas autorisés. Il est recommandé de prévoir un dispositif de récupération après la collecte pour éviter les envois (comme des pierres ou un rangement approprié).



Zone 1 : 14 avril ; 28 avril ; 12 mai ; 26 mai ; 9 juin ; 23 juin ; 7 juillet ; 21 juillet ; 4 août ; 18 août ; 1er septembre ; 15 septembre ; 29 septembre ; 13 octobre ; 27 octobre.

Zone 2 : 21 avril ; 5 mai ; 19 mai ; 2 juin ; 16 juin ; 30 juin ; 14 juillet ; 28 juillet ; 11 août ; 25 août ; 8 septembre ; 22 septembre ; 6 octobre ; 20 octobre ; 3 novembre.

Toutes les infos pratiques sur : <https://www.legrandcharolais.fr/collecte.html>

Exposition « Les déserts »

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) de Digoin vous invitent à découvrir leur exposition annuelle, qui aura lieu du 14 au 23 mai 2025 à l'école Bartoli, rue Guillemillot.

Cette année, le thème retenu est "Les déserts", un sujet riche et fascinant exploré sous différentes formes par les élèves des écoles de Digoin, Saint-Agnan, La Motte Saint Jean, ainsi que par ceux du CADA. Ouverte à tous, l'exposition sera accessible gratuitement, chaque après-midi de 15h à 18h. Les visiteurs pourront admirer le fruit du travail collectif des élèves, mêlant productions artistiques et approches culturelles autour des déserts du monde.



La fête foraine fait son retour !

La fête foraine de Digoin revient bientôt pour le plus grand plaisir de tous ! Cet événement tant attendu aura lieu place de la Grève du 1^{er} au 11 mai. Durant plusieurs jours, petits et grands pourront profiter de nombreuses attractions allant des manèges traditionnels aux structures les plus modernes, conçues pour offrir des sensations fortes inoubliables. De nombreux jeux d'adresse permettront aux plus habiles de repartir avec des cadeaux variés. Ambiance festive, lumières éclatantes et musiques entraînant viendront rythmer cette fête qui promet de rassembler Digoinais et visiteurs dans un esprit, comme toujours, convivial et joyeux.

Jours et horaires d'ouvertures : Jeudi 1^{er} mai de 14h à minuit ; vendredi 2 mai de 20h à minuit ; samedi 3 mai de 14h à 2h ; dimanche 4 mai de 14h à 1h ; mercredi 7 mai de 14h à 2h ; jeudi 8 mai de 14h à minuit ; vendredi 9 mai de 20h à minuit ; samedi 10 mai de 14h à 2h ; dimanche 11 mai de 14h à 19h . Ne manquez pas ce rendez-vous annuel qui fait vibrer Digoin !

Examens, vacances : prenez vos dispositions !



Votre carte d'identité ou votre passeport arrive bientôt à expiration et vous comptez voyager à l'étranger ou passer un examen ? Vérifiez dès à présent la validité de vos titres d'identité et n'attendez pas le dernier moment pour les renouveler. À l'approche des périodes de départs en vacances ou des examens, les demandes de cartes nationales d'identité ou de passeports augmentent. Anticipez le renouvellement de vos titres d'identité permet d'accélérer les délais de délivrance en évitant l'engorgement des services ! Notre conseil : la pré-demande en ligne permet d'accélérer considérablement le temps de recueil de votre dossier en mairie. Même si cette formalité n'est pas obligatoire, elle est fortement recommandée car elle facilite la procédure de délivrance du titre. **POUR FAIRE UNE PRÉ-DEMANDE, RENDEZ-VOUS SUR : www.digoin.fr/etat-civil**

DANSE

www.digoin.fr

JEUDI 22 MAI 2025
20H30 - SALLE DES FÊTES

« ART'GENTIK »

CIE MEHDIA

Saison Culturelle 2024 - 2025

Tout public
Tarif : de 5 à 10€

© C.Helveh



VILLE DE
DIGOIN